

COMpte rendu

GT CARBONE : IDENTIFICATION DES RISQUES PHYSIQUES & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRÉSENTATION

DATE DE LA RÉUNION	ORGANISÉE PAR	INTERVENANTS
14 mars 2023	Anne-Sixtine Enjalbert <i>(Chargée de mission Environnement & Finance durable)</i> Clémence Lacharme <i>(Manager Pratique Finance et Pratique Luxe Retail chez Carbone 4) ;</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Eloïse Meyer, Consultante Senior chez Carbone 4 ; - François Garreau, Responsable de la mission RSE auprès du Comex de Generali France ; - Robert Bellini, Adjoint thématique au directeur Direction adaptation, Aménagement et Trajectoires bas carbone à l'ADEME

THÈME DE LA RÉUNION

Identification des risques physiques et financement de l'adaptation au changement climatique

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS À RETENIR ET DES DÉBATS

Comment définir et identifier les risques physiques et quels enjeux représentent-ils pour le secteur financier ?

On entend par risques physiques l'ensemble des dommages causés par des événements météorologiques extrêmes engendrés par le changement climatique. Ces risques physiques sont induits par des aléas climatiques qui peuvent être graduels ou extrêmes. Parmi les aléas extrêmes, on retrouve les dérèglements progressifs du climat avec des phénomènes comme l'augmentation des températures moyennes saisonnières, la perturbation des cycles de gel et de dégel ou encore l'érosion côtière. Les aléas extrêmes concernent quant à eux, tous les événements climatiques extrêmes causés par le changement climatique : les inondations, les canicules, les feux de forêts, les vents violents... L'évolution de ces événements tend à dégrader de façon croissante les écosystèmes nécessaires au bon fonctionnement de notre société (les infrastructures, l'agriculture et la santé) et impose la mise en place d'une stratégie notamment au secteur financier qui se voit de plus en plus sollicité dans l'adaptation au changement climatique. En effet, les besoins en financement de l'adaptation au changement climatique sont indispensables puisque même si le réchauffement climatique se limitait à +1,5°C, les besoins d'investissements annuels en Europe s'élèveraient à 40 milliards d'euros (entre 80 et 120 milliards pour un réchauffement climatique de +2°C et entre 175 et 200 milliards pour +4°C).

De fait, pour faire face à ces risques physiques et aux dégradations qu'ils pourraient engendrer, le secteur financier a deux missions à assumer . D'une part, il doit identifier les risques physiques qui menacent les investissements et les financements et d'autre part, il doit développer des produits financiers qui contribuent à la résilience de l'économie. L'analyse de ces risques physiques passe notamment par une analyse triptyque composée des aléas climatiques (leur évolution et les contextes qui

peuvent être aggravants), de l'exposition des différents acteurs à cet aléa et la vulnérabilité de ces acteurs (leur sensibilité mais également leur capacité d'adaptation). À la suite de ces résultats, le secteur financier possèdera toutes les données nécessaires à la mise en place d'une stratégie d'adaptation.

Adaptation au changement climatique dans le domaine assurantiel : Retour d'expérience de Generali

Pour construire sa stratégie d'adaptation au changement climatique, Generali a adopté une posture d'assureur « responsable ». Ce rôle d'assureur responsable a notamment guidé la construction de cette stratégie d'adaptation autour de deux problématiques clés :

- Comment Generali peut intégrer les enjeux liés au changement climatique dans les offres d'assurances proposées à ses clients ?
- Comment Generali peut réinventer ses modèles à la fois industriels et économiques tout en prenant en compte les enjeux environnementaux ?

Generali a donc déterminé sa méthode d'adaptation en ayant pour objectif majeur la maîtrise des risques naturels et la mise au service de cette dernière auprès des clients et distributeurs via la prévention.

Par conséquent, l'adaptation au changement climatique de Generali s'articule autour de 3 étapes :

1) Sensibiliser : avec la création d'outils comme le Climate Lab, le Sustainability Lab, ou encore des logiciels comme l'eFAR (logiciel qui permet un diagnostic en ligne de son exposition aux risques physiques), Generali sensibilise au maximum ses clients sur leur exposition aux risques physiques.

2) Informer et alerter : mise en place d'un dispositif d'alerte chaque année avec des campagnes de prévention saisonnières, mais également l'envoi de sms préventifs en amont des événements naturels (en 2021, Generali a envoyé 4 millions de sms à ses clients pour les avertir de l'arrivée d'événements climatiques).

3) Assister et réparer à la suite des événements climatiques : pour ses clients victimes des dommages causés par les événements climatiques, Generali accompagne leurs réparations en sollicitant son réseau de partenaires.

Ainsi, Generali axe sa méthode d'adaptation aux risques physiques sur l'identification de ces derniers, mais surtout sur la mise en place d'une politique de prévention qui limite les conséquences des aléas climatiques.

Stratégie d'adaptation : l'ADEME présente sa stratégie 2023-2027, « Agir maintenant, collectivement ! »

L'impact du changement climatique sur l'ensemble de nos activités implique une stratégie d'adaptation dont l'ADEME a présenté les priorités dans son [rapport](#).

L'adaptation au changement climatique y est abordée en actionnant 2 leviers principaux. Dans un premier temps, l'intégration de l'adaptation dans tous les compartiments de la transition et dans un second temps, le déploiement de trajectoires d'adaptation à court terme, moyen terme et long terme, c'est-à-dire ne plus réagir uniquement à la suite des catastrophes naturelles mais d'adopter une position d'anticipation. Pour ce faire, l'ADEME propose 3 axes à prendre en compte pour mettre en place une stratégie d'adaptation adéquate. Le premier axe se concentre sur la production de nouvelles connaissances et de compréhension des événements climatiques passés et sur la mise à disposition d'outils accessibles aux acteurs afin de les aider à anticiper les risques climatiques, à aborder sereinement l'adaptation et à tenir son efficacité sur le long terme. Le deuxième axe met l'accent sur la nécessité d'agir rapidement et collectivement en soutenant les stratégies d'adaptation déjà en place et en favorisant leur émergence ailleurs ainsi qu'en facilitant les expérimentations et l'expansion de ces stratégies d'adaptation. Enfin, le troisième et dernier axe, préconise une amélioration continue notamment en contribuant aux exercices ministériels et en intégrant l'adaptation au changement climatique à l'aide d'outils référentiels.

DOCUMENTS À JOINDRE.

Les supports de présentation de la réunion sont disponibles [ici](#).

Le replay est disponible [ici](#).